

Extrait de l'acte de naissance

du père

Les père et mère ne peuvent, sauf motif grave, faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents.

Légitimation de l'enfant naturel

L'enfant naturel a en principe les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'enfant légitime. Toutefois s'il est né d'une personne mariée et d'un autre que son conjoint, ses droits successoraux peuvent subir certaines restrictions. Ces restrictions disparaissent si l'enfant vient à être légitimé.

L'enfant naturel est légitimé :

Soit par le mariage de ses parents : aucune formalité préalable n'est nécessaire. Il suffit que l'enfant ait été reconnu, avant le mariage ou au moment du mariage par l'un et l'autre de ses parents.

Soit par décision judiciaire : l'enfant peut être légitimé par décision du tribunal, sous certaines conditions, si le mariage de ses parents est impossible (exemple : l'un d'eux est marié, décédé, disparu ou dans l'impossibilité de manifester sa volonté).

Nom CADOU

Prénoms Erwan David Daniel

Né le 20 ^{de} Juin 1966

à Dorville ^{de} Loiret

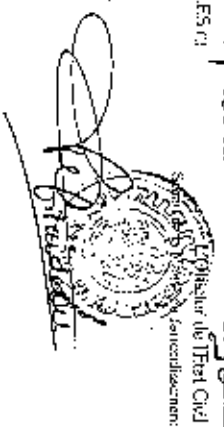
de Nicolas Vital René CADOU

et de

Marceline Yvonne Lucette
MARTEL

Déclaré conforme aux registres, le 17 août 1998

MENTIONS MARRIAGES :



(3) Inscriptions sur l'acte postérieurement à la naissance, à la présentation :

Extrait de l'acte de décès du père

N° _____

Décédé le _____ jour _____ mois _____ année _____ à _____ lieu de décès _____

Déclaré conforme aux registres, le _____ 19____

MENTIONS MARRIAGES :

L'Officier de l'état civil
Secrétaire d'Administration

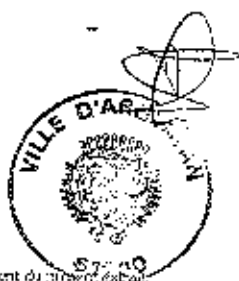
Extrait de l'acte de naissance
de la mère

N° 547

Nom TERRE
Prénoms Virginie Frédérique Marie
Née le 2 ^{jour} Septembre ^{mois} 1971 ^{année}
à ARGENTAN ^{commune} Orne
de Yvel Fernand Henri ^{Nom et prénoms du père} TERRE
et de Chantal Juliette Jeanne ^{Nom et prénoms de la mère} BEAUDOIN

Délivré conforme
aux registres, le 20 août 1998
MENTIONS MARGINALES (1)

L'Officier de l'Etat Civil
Secrétaire de la Mairie de l'arrondissement
député



(1) Insérées sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Extrait de l'acte de décès
de la mère

N°

Décédée le 20 ^{jour} août ^{mois} 1998 ^{année}
à Argentan ^{commune}
Orne ^{département}

Délivré conforme
aux registres, le 19
MENTIONS MARGINALES (1)

L'Officier de l'Etat Civil
Secrétaire de la Mairie de l'arrondissement

PREMIER ENFANT
Extrait de l'acte de naissance

N° 176

Le 20 ^{jour} août ^{mois} 1998 ^{année}
Mil neuf cent quatre-vingt-huit ans ^{âge} 15 ^{ans}
à Argentan ^{commune}
est né le 20 ^{jour} août ^{mois} 1983 ^{année}
à Argentan ^{commune} Orne ^{département}
du sexe féminin
à Argentan ^{commune} Orne ^{département}

Délivré conforme
aux registres, le 19
MENTIONS MARGINALES (1)

Prend le nom de
CADOU-TERRE suivant
déclaration d'adoption
de nom en date du 28 juin 2000
le 2 juillet 2000

L'Officier de l'Etat Civil
Secrétaire de la Mairie de l'arrondissement

G. Maitre

Extrait de l'acte de décès

N°

Décédé le 20 ^{jour} août ^{mois} 1998 ^{année}
à Argentan ^{commune}
Orne ^{département}

Délivré conforme
aux registres, le 19
MENTIONS MARGINALES (1)

L'Officier de l'Etat Civil
Secrétaire de la Mairie de l'arrondissement

DEUXIEME ENFANT
Extrait de l'acte de naissance

N° 3801
Le 21 avril 2004 jour 21 mois avril
Mil 2004
à 03 heures 21 heure
est né(e) Angèle, Jeanne Nom et prénom
CADICOU
du sexe féminin
à Section Mairie lieu de naissance

Délivré conforme
aux registres, le 23 AVR. 2004 19

MENTIONS MARGINALES (2) L'Officier de l'Etat Civil
Secou de la Mairie de l'arrondissement

Prend le nom de
CADICOU - TERRE Le Fonctionnaire Municipal
déclaration d'adoption Délégué par le Maire
de nom en date du du 14^e arrondissement
28 juin 2006 p. le Le Maire
de la Mairie

Extrait de l'acte de décès

N° _____
Décédé le _____ jour _____ mois _____ année _____
à _____ lieu du décès

Délivré conforme
aux registres, le _____ 19

MENTIONS MARGINALES (2) L'Officier de l'Etat Civil
Secou de la Mairie de l'arrondissement

TROISIEME ENFANT
Extrait de l'acte de naissance

N° _____
Le _____ jour _____ mois _____
Mil _____
à _____ heure _____
est né(e) (1) _____ Nom et prénom
_____ du sexe _____
à _____ lieu de naissance

Délivré conforme
aux registres, le _____ 19

MENTIONS MARGINALES (2) L'Officier de l'Etat Civil
Secou de la Mairie de l'arrondissement

Extrait de l'acte de décès

N° _____
Décédé le _____ jour _____ mois _____ année _____
à _____ lieu du décès

Délivré conforme
aux registres, le _____ 19

MENTIONS MARGINALES (2) L'Officier de l'Etat Civil
Secou de la Mairie de l'arrondissement

(1) Tel qu'il résulte de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Tel qu'il résulte de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Famille ou Père

Nom **Pascal Philippe Tranch**

Nom **COUDRAY**

Né le **18 août 1965**

Nom **Fabrice (14)**

Nom **COUDRAY**

Nom **Yvette Paucette
Colombe**

Extrait délivré conformément à l'acte de naissance n°

Mentions marginales (1)

L'officier de l'état civil
[Signature]

Famille ou Mère

Nom **Virginie Frédérique Parie**

Nom **TERRE**

Né le **2 septembre 1971**

Nom **ARGENTAN (6)**

Nom **TERRE Joël Fernand Henri**

Nom **BEAUDOUIN Charbel Juliette
Jeanne**

Extrait délivré conformément à l'acte de naissance n°

Mentions marginales (1)

L'officier de l'état civil
[Signature]

Mariage célébré à

Le **5 septembre 2009**

Les parties soussignées déclarent qu'il n'a pas été

Extrait délivré conformément à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (1)

à **quize heures** à **la mairie**
fait des constat de mariage

5/09/2009

L'officier de l'état civil
[Signature]
Jean-Paul COURCIERE



(1) Ne pas inscrire de mention marginale si la personne n'est pas née en France.

(2) Ne pas inscrire de mention marginale si la personne n'est pas née en France.

(3) Ne pas inscrire de mention marginale si la personne n'est pas née en France.

(4) Ne pas inscrire de mention marginale si la personne n'est pas née en France.

POUX ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

décédé le 19.08.2021

JOUE- DU- PLAIN

délivré conforme aux registres, le 19.08.2021

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Secrétaire



Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

le

à

TRÉPPE

est né(e) ⁽²⁾

du sexe

à

reconnu(e) ⁽³⁾

par ⁽⁴⁾

délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Secrétaire

Epouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

décédée le

délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁶⁾

L'officier de l'état civil
Secrétaire

Extrait de l'acte de décès n°

décédé(e) le

à

délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil
Secrétaire

(1) Indiquer, si applicable, les mentions marginales du décès.
(2) Indiquer, si applicable, le lieu de naissance du décès.
(3) Indiquer, si applicable, le lieu de naissance du décès.
(4) Indiquer, si applicable, le lieu de naissance du décès.
(5) Indiquer, si applicable, les mentions marginales du décès.

(6) Indiquer, si applicable, les mentions marginales du décès.
(7) Indiquer, si applicable, les mentions marginales du décès.